



CHARGE-E DE PROJETS ECONOMIQUES

Foncier, zones d'activités, friches et économie de proximité

Recrutement par voie contractuelle – CDD de 4 mois minimum

Collectivité : Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône (CoPLER)

Pôle : Attractivité

Service : Développement économique

Rattachement hiérarchique : direction générale

Catégorie : A

Temps de travail : Temps plein

CONTEXTE

La Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône (CoPLER), composée de 16 communes et engagée dans une politique active de développement économique, souhaite renforcer temporairement son service Développement économique.

Dans le cadre de ce CDD de 4 mois minimum, le recrutement répond prioritairement à un **besoin de renfort technique et opérationnel** sur les enjeux fonciers et immobiliers économiques, le suivi des zones d'activités économiques, des friches et des projets d'implantation, ainsi que sur les sujets liés à l'économie de proximité.

Le poste intervient au sein d'une équipe resserrée, rattaché directement à la DGS, en lien étroit avec la Chargée de Mission Développement économique et en articulation avec les services compétents de la collectivité, notamment en matière d'urbanisme, d'aménagement et de services techniques.

Le poste nécessite une capacité à analyser les situations, mobiliser les bons interlocuteurs, faire avancer les dossiers et assurer leur suivi.

MISSIONS PRINCIPALES

1. Foncier économique, ZAE, friches et immobilier d'entreprise

- Accompagner les projets d'implantation, de développement et de maintien d'entreprises sur le territoire en lien avec les services techniques et d'urbanisme de la CoPLER.
- Accompagner les projets de reconversion de friches industrielles, en lien avec les partenaires techniques et institutionnels
- Prendre en charge le suivi des procédures foncières en cours et préparer les éléments nécessaires aux actes de la collectivité

2. Économie de proximité, commerce et artisanat

- Conseiller les porteurs de projets, les commerçants et les mairies sur les outils de préemption et les montages partenariaux visant à remettre sur le marché des locaux vacants
- Contribuer à l'instruction des dossiers liés au commerce de proximité et aux procédures d'aménagement commercial
- Contribuer à la mise en relation avec les partenaires institutionnels et économiques
- Contribuer à la réflexion et aux actions visant à renforcer l'attractivité des centres-bourgs et l'offre commerciale du territoire
- Alimenter et actualiser la base de données des locaux commerciaux vacants et des affaires à transmettre

Ces missions s'inscrivent notamment dans les actions engagées par la CoPLER autour de la vacance commerciale, de l'accompagnement des porteurs de projets et de la dynamique commerciale des communes.

3. Animation territoriale et partenariats

- Effectuer une veille sur les dispositifs, appels à projets, financements et évolutions réglementaires susceptibles d'intéresser le territoire
- Participer aux démarches partenariales portées par la CoPLER
- Participer à l'organisation de rencontres, ateliers, réunions thématiques ou temps collectifs à destination des acteurs économiques
- Contribuer aux actions menées dans le cadre de partenariats existants, notamment avec la CCI et les réseaux du développement économique.

PROFIL RECHERCHÉ

Formation et expérience

Formation supérieure de niveau Bac+3 à Bac+5 dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- développement économique et territorial ;aménagement du territoire ;urbanisme / foncier ; géographie ; gestion de projets ; politiques publiques territoriales.

Une première expérience similaire serait un véritable atout.

CE QUE NOUS ATTENDONS DE LA PERSONNE RECRUTÉE

Au-delà de ses connaissances techniques, la personne recrutée devra être en capacité de :

- prendre rapidement en main un portefeuille de dossiers ;
- être opérationnelle dans un délai court ;
- aller chercher l'information et les bons interlocuteurs ;
- faire avancer concrètement les dossiers ;
- travailler avec des interlocuteurs variés : entreprises, élus, communes, propriétaires, partenaires et services internes ;

- rendre compte de manière claire et régulière de l'avancement de ses missions.

CONDITIONS D'EXERCICE

Poste basé à St Symphorien de Lay avec possibilité de bureau sur Neulise, télétravail possible, formule 35h ou 39h hebdomadaire sur 4 jours, 4.5 ou 5 jours à compter du 12 octobre.

POURQUOI REJOINDRE LA COPLER ?

Rejoindre le service Développement économique de la CoPLER, c'est intégrer une équipe à taille humaine et contribuer directement à des projets concrets au service du développement du territoire.

Le poste offre une mission immédiatement opérationnelle, avec un périmètre clairement identifié, tout en permettant à la personne recrutée de développer progressivement son intervention sur d'autres enjeux du développement économique local.

Un poste de terrain, transversal et concret, au croisement du foncier, de l'entreprise et de l'attractivité des communes.

Candidatures à adresser à rh@copler.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la CoPLER au 04 77 62 77 62 – Monsieur SEUX Jean-Baptiste/DGA pôle Ressources